

L'Arrivage d'Adstock



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE SACRÉ-COEUR-DE-MARIE

MERCREDI 3 AVRIL 2019 DE 18H00 A 21H00

AU CENTRE INTERGENERATIONNEL

Le conseil d'administration de la Société de développement de Sacré-Cœur-de-Marie invite toute la population du secteur à participer à l'assemblée générale annuelle de l'organisme.

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ARRIVAGE D'ADSTOCK

MARDI 9 AVRIL 2019 À 19H00

À L'ÉDIFICE BERNARDIN-HAMANN

À tous les membres de L'Arrivage et à tous ceux qui auraient le goût de venir rencontrer l'équipe pour lui faire part de commentaires et suggestions sur notre bulletin d'information mensuel.

À cette occasion, vous serez informés du bilan financier de 2018, des réalisations et des projets. Une discussion pourra s'ensuivre sur l'avenir de la SDSCDM et des besoins de notre secteur. L'organisme vise à favoriser et promouvoir le développement social, économique, sportif, culturel et touristique du secteur de Sacré-Cœur-de-Marie.

On vous attend en grand nombre !



Votre présence et vos commentaires nous permettent de vous offrir un meilleur service d'information et nous permet de justifier votre intérêt à notre organisation ! Si le cœur vous en dit, c'est un moment privilégié pour devenir membre de votre Arrivage, et c'est gratuit.

BIENVENUE À TOUS, ON VOUS ATTEND EN GRAND NOMBRE!

ATELIER « AIDER EN TANT QUE PROCHE AIDANT »

La Croisée, organisme communautaire qui vient en aide aux membres de l'entourage de la personne atteinte de maladie mentale, offrira le 25 avril 2019 un atelier portant sur la thématique « Aider en tant que proche aidant ». Nos rencontres sont à 13h00 au Comité de promotion industrielle d'Adstock (CPI). Ces ateliers sont ouverts à toute la population et sont offerts **gratuitement**.



Plusieurs thèmes seront abordés: le proche aidant, les caractéristiques, le rôle, la fatigue, prendre soin de soi, et bien d'autres...

L'atelier prendra fin autour de 15h30 et aucune inscription n'est obligatoire. Une pause et collation sont prévues. Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec La Croisée au 418 335-1184.

JARDIN COLLECTIF

LOUISE BOLDUC

Vous avez un intérêt pour le jardinage et vous souhaitez partager cette expérience avec d'autres citoyens? Le modèle du jardin collectif pourrait certainement vous plaire. En effet, dans le cadre de sa Politique des familles et des aînés, la Municipalité d'Adstock poursuit pour une 3^e année son jardin collectif situé dans le secteur Sacré-Coeur-de-Marie.

QU'EST-CE QU'UN JARDIN COLLECTIF ?

Un jardin collectif est une parcelle de terre jardinée conjointement par un groupe de personnes. Ces dernières choisissent ensemble les espèces à cultiver et se partagent les tâches au courant de la saison. Inspiré des principes de l'agriculture biologique, le jardin permettra aux participants l'accès à des légumes frais et de qualité. L'objectif principal est certainement de bien s'alimenter, mais aussi de favoriser les échanges entre les citoyens en réalisant un projet collectif et rassembleur. Le printemps étant arrivé, il est déjà le temps de planifier la tenue des jardins pour cet été. Si vous souhaitez participer à ceux-ci, veuillez joindre Louise Bolduc au 418 335-7041 ou Nicole Drouin au 418 338-2200.

Au plaisir de contribuer ensemble au développement d'une alimentation saine et durable dans notre communauté.

FUSION DE L'OMH

MANON CLOUTIER, AGENTE DE PROXIMITÉ POUR L'OFFICE D'HABITATION DES APPALACHES

Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'OMH d'Adstock est devenu l'Office d'habitation des Appalaches suite aux recommandations de la Société d'habitation du Québec.

En tant qu'ex-directrice, je tiens à remercier tous ceux qui ont siégé sur le conseil d'administration. Merci pour votre disponibilité! Je tiens aussi à souligner l'implication de M. François Jacques qui siégeait comme président depuis octobre 2000. Merci beaucoup François!

L'Office d'habitation des Appalaches poursuivra la mission d'offrir des logements sociaux aux plus démunis. Vous pouvez les rejoindre en composant le 418 338-3556 ou en écrivant à info@omhappalaches.ca

LA COOP VOUS INFORME !

CHANTAL CLOUTIER, DIRECTRICE GÉNÉRALE

Depuis le 11 mars dernier, des travaux de rénovations sont en cours à votre épicerie Bonichoix, on prévoit la fin des travaux vers la fin avril ou au début mai. Ce sont des investissements de plus de 200 000 \$ qui seront investis afin de modifier la plupart de nos comptoirs réfrigérés, changer le comptoir des caisses, changer les tuiles du plancher, rafraîchir la peinture.



Un projet de rénovation qui avait été présenté à nos membres en 2016, mais qui a dû être retardé suite à l'incendie de la quincaillerie. C'est un projet nécessaire afin de rajeunir notre épicerie et la mettre au goût du jour et surtout de pouvoir garder ce service de proximité dans la municipalité.

Suite à ces travaux, nous aurons besoin plus que jamais de l'appui de la population afin d'augmenter nos ventes et de rentabiliser cet investissement. Sans la participation de la population, il sera très difficile de continuer d'opérer l'épicerie. Plusieurs villages ont perdu leur épicerie dans les dernières années. Si on ne veut pas perdre la nôtre, il faut y penser maintenant en augmentant notre panier d'épicerie à notre Bonichoix. Nous allons contribuer à garder ce service de proximité dans notre municipalité et assurer sa survie.

Ensemble on peut y arriver !

L'Équipe

L'ARRIVAGE

73, RUE PRINCIPALE OUEST
ADSTOCK G0N 1S0
TÉL. : 418 422-2272
lisonturcotte55@gmail.com

MEMBRES:

JESSIE JACQUES
FRANCINE MARCOUX
LINDA ROY
LISE TURCOTTE

RÉDACTEUR EN CHEF :

RICHARD SAMSON

GRAPHISME ET IMPRESSION:

IMPRIMERIE GINGRAS

PUBLICITÉ:

BERNADETTE LAMBERT
418 338-2531

NOTES AUX LECTEURS:

DANS LE SEUL BUT D'ALLÉGER
LA LECTURE DE NOS TEXTES,
L'EMPLOI DU MASCULIN COMPREND
ÉGALEMENT LE FÉMININ.

L'AUTEUR D'UN ARTICLE ASSUME
L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ
DE SES ÉCRITS.

ABONNEMENT
EXTÉRIEUR
PAR LA POSTE : 20 \$



Culture
et Communications

Québec





AUTISTE ET HEUREUX, EST-CE POSSIBLE?

AVRIL : MOIS DE L'AUTISME

À l'occasion du mois de l'autisme, l'organisme Renaissance est heureux de vous inviter à venir assister à une conférence de M. Stephan Blackburn, pro-

fesseur de philosophie au Cégep de Thetford. Celui-ci est autiste et père de deux fils autistes maintenant adultes. Il est également l'auteur de plusieurs articles et livres dont : « Dieu merci! Les autistes sont là ! » (2000)

Stephan Blackburn se réfère à plusieurs théories éthiques et scientifiques qu'il vulgarise avec humour en faisant appel à sa propre expérience de papa de deux fils autistes et change pour le mieux la façon dont nous percevons nos enfants autistes.

C'est donc un rendez-vous à ne pas manquer, le **mercredi 10 avril à 19h00** au Cégep de Thetford salle 4049, 671, bl. Frontenac Ouest, Thetford Mines.

L'entrée est gratuite.

BIENVENUE À TOUS !

SEMAINE SAINTE EN FAMILLE

GINETTE FORTIN
INTERVENANTE EN PASTORALE

Célébration de la dernière semaine de la vie de Jésus : des Rameaux à Pâques.

Invitation à tous les jeunes inscrits en catéchèse pour recevoir le pardon, l'eucharistie ou la confirmation ainsi que les membres de leur famille : cette célébration fait partie de votre démarche. Présentez-vous à l'endroit qui vous convient.

DIMANCHE LE 7 AVRIL 2019

- Église St-Désiré (Black Lake) à 14h00

SAMEDI LE 13 AVRIL 2019

- Église St-Ferdinand à 9h30
- **ÉGLISE ST-MÉTHODE À 14H00**

DIMANCHE LE 14 AVRIL 2019

- Église Immaculée-Conception (Robertsonville) à 14h00

VENDREDI LE 19 AVRIL 2019

- Église St-Alphonse à 19h00

SAMEDI LE 20 AVRIL 2019

- Église Sacré-Cœur-de-Jésus (East Broughton) à 19h00

BIENVENUE À TOUS!

Québec Internet devient **Henri**.

Dites oui à un service internet sans fil à juste prix.



Prix garanti 2 ans!
Oui monsieur.

Internet AirFibre 5 illimité

39⁹⁵\$/mois

Forfait 2 services : internet AirFibre + téléphonie

10 Mb/s illimité + téléphonie

59⁹⁵\$/mois

15 Mb/s illimité + téléphonie

69⁹⁵\$/mois

Installation gratuite avec contrat de 24 mois (valeur de 149,95\$)

Offre valide jusqu'au 31 août 2019. Installation gratuite avec contrat de 24 mois (valeur de 149,95 \$). Les prix annoncés incluent le rabais de 4 \$ pour la facturation électronique et les paiements préautorisés. Taxes en sus. Les services et les vitesses offerts peuvent varier selon la technologie disponible. Les caractéristiques du service d'urgence 911 VOIP sont différentes de celles du service 911 habituel. Informez-vous auprès d'un de nos représentants pour obtenir de plus amples informations. Consultez les modalités et conditions du contrat concernant les services au ouihenri.ca/modalites-utilisation.

ouihenri.ca

Henri
internet • téléphonie • télé



L'IMPORTANCE DE SE TENIR INFORMÉ ET DE S'IMPLIQUER

Depuis quelques semaines, plusieurs personnes reconnaissent l'importance de se tenir informées de ce qui passe dans la Municipalité. Certains d'entre vous ont suivi

l'actualité, car un projet d'élevage porcin soulève marées et passions. Au risque de me répéter, je ne reviendrai pas sur tout ce qui a été dit dans les médias. Ce n'est pas le sens du message que je veux laisser ici dans cet À propos. Mais si vous avez des suggestions constructives dans la façon de mieux rejoindre nos citoyens, nous sommes très ouverts à les entendre.

Bien des municipalités se sont entre-déchirées sur certaines questions, creusant un fossé pour des décennies à venir, on peut penser aux projets éoliens notamment. Mais il ne faut jamais perdre de vue, qu'il y a un lendemain à ces moments de tourmente et qu'il y a une façon de manifester ses insatisfactions et son désaccord. Je tiens à le souligner à nouveau, chacune des interventions qui ont été faites à la Municipalité ou à la MRC des Appalaches, l'ont été jusqu'à maintenant dans le respect et de manière très articulée. C'est ainsi que l'on peut contribuer au débat, éveiller les consciences et remuer les processus en place. Et dépendant des situations, pour pouvoir changer les choses, il faut comprendre les processus en place qui sont souvent plus complexes qu'ils ne l'apparaissent, s'adresser aux bonnes instances et poser les gestes adéquats.

Vous demandez à vos élus d'être à l'écoute, d'entendre vos besoins et vos préoccupations. En même temps, vous demandez aussi à ces mêmes élus d'administrer la Municipalité dans un souci d'équité, d'impartialité et de prudence afin de ne pas contrevenir aux lois et règles qui nous gouvernent, ce qui pourrait causer une menace et des conséquences.

Sachez que depuis notre entrée en fonction, nous défendons toujours les mêmes valeurs de justice sociale, d'équité, de préservation de l'environnement, de développement harmonieux qui tiennent compte des besoins des secteurs et qui font surtout consensus social. Nous n'avons pas changé notre façon de penser et d'agir.

LE PRINTEMPS ET LA FONTE DES NEIGES

On ne vous cachera pas que l'accumulation de neige fut très importante cet hiver. Nous savons que plusieurs citoyens sont inquiets de la situation. Nous voulons vous rassurer, nous suivons la situation de près et nos équipes sont sur le terrain. Il ne reste que les conditions météorologiques à être clémentes avec nous. N'hésitez pas à contacter le bureau municipal pour signaler certaines problématiques qui pourraient nous échapper au 418 422-2135, poste 21.

RESSOURCES HUMAINES

Simplement vous informer que nous nous activons depuis quelques semaines à consolider l'équipe municipale. Nous avons prévu des sommes au budget afin de faire face aux défis qui nous attendent. C'est pourquoi vous avez vu

quelques offres d'emploi dernièrement. Plusieurs travaux tardent à se terminer et des projets sont à élaborer. Il faut être aussi surtout vigilants dans les subventions disponibles, mais ça prend du monde pour pouvoir opérationnaliser tout ça. Le mois prochain, nous vous ferons une mise à jour des différents dossiers en cours.

D'ici mai et la chaleur, je vous souhaite un bon mois d'avril!



MONT ADSTOCK

LA MRC DES APPALACHES APPUIE LA MUNICIPALITÉ

Le 13 février dernier, le conseil des maires de la MRC des Appalaches, a offert, à l'unanimité, son appui à la Municipalité d'Adstock dans ses démarches auprès des instances gouvernementales en vue de l'obtention de l'aide financière nécessaire à la réalisation du prolongement de la route du Mont Adstock, appartenant au ministère des Transports du Québec et de l'aide financière nécessaire à la construction du nouveau centre d'accueil multifonctionnel.

« Un important projet de développement, incluant la construction de chalets, de condos et l'aménagement d'espaces pour véhicules récréatifs, d'une valeur de plus de 75 millions \$, est depuis plusieurs mois en préparation. La route d'accès au projet et le renouvellement des infrastructures d'accueil font l'objet de plusieurs représentations auprès des instances gouvernementales depuis des mois. C'est l'unique point qui reste à régler pour voir le projet se réaliser. Le temps presse et le gouvernement se doit d'être au rendez-vous pour nous aider. Ils l'ont fait à maintes reprises ailleurs au Québec », de commenter le préfet de la MRC des Appalaches, monsieur Paul Vachon.

On se rappellera que le Mont Adstock a été désigné comme pôle récréotouristique régional.

LES RÈGLES SONT LÀ MAIS...

Les règlements sont conçus en fonction des situations normales. Or, la neige exceptionnelle tombée en 2019 pourrait exiger des ajustements. Un suivi à ce sujet vous sera fait, si nécessaire, dans notre prochaine édition.

ABRIS D'AUTOS TEMPORAIRES

Tous les abris temporaires (garages de toile) doivent être démontés pour le 30 avril 2019. Cette opération nécessite également le démontage de la structure. Nous demandons votre collaboration afin de vous éviter toute sanction à ce sujet.

BALISAGE DES PROPRIÉTÉS

La période de balisage des propriétés prendra fin le 15 avril 2019.

STATIONNEMENT

Le stationnement de véhicules dans les rues, sur l'ensemble du territoire de la Municipalité d'Adstock, sera permis du 1^{er} avril au 15 novembre 2019 inclusivement.



FACEBOOK : LOISIRS – MUNICIPALITÉ D'ADSTOCK

VOUS Y TROUVEREZ TOUTE L'INFORMATION SUR LES LOISIRS DE CHAQUE SECTEUR DE LA MUNICIPALITÉ.
N'HÉSITEZ PAS À M'ENVOYER VOTRE PUBLICITÉ POUR LES ACTIVITÉS DE LOISIRS.

ATELIER DE PEINTURE ACRYLIQUE, FAUX VITRAIL ET TECHNIQUE MIXTE

Mélanie Boulet a exploré la peinture décorative sous plusieurs facettes au cours des deux dernières décennies. Elle trouve un plaisir inégalé à peindre les objets du quotidien afin de les faire renaître sous de nouvelles couleurs. Sa passion est devenue son emploi, à son plus grand bonheur. Elle possède ainsi le talent de façonner son environnement afin qu'il lui ressemble davantage. Ce privilège, elle est enchantée de le transmettre aux gens par un enseignement généreux et de qualité.

Clientèle : débutant, intermédiaire et avancé**Horaire :** lundi matin et en soirée**Lieu :** au local du CPI (53, rue du Parc Adstock)**Inscription et information :** Mélanie au 418 755-0442

COURS DE ZUMBA

Horaire : lundi à partir du 15 avril de 18h45 à 19h45**Durée :** 5 semaines**Coût :** 40 \$ pour la session ou 10 \$ à la fois**Inscription et information :** Marilyn Grenier, 418 333-3836 /**Facebook :** Marilyn Zumba Piloxing Grenier**Entraîneur :** Marylin Grenier

Défi Santé



Encore une fois cette année, durant le mois d'avril, nous participerons au Défi Santé. Ce défi comporte trois habitudes importantes, **manger mieux, bouger plus et garder l'équilibre**. De nos jours, certaines de ces habitudes sont plus difficiles à entretenir c'est pourquoi le défi sera une motivation supplémentaire pour atteindre des objectifs santé.

Donc, pendant le mois d'avril, le service de loisirs vous offrira plusieurs activités afin de promouvoir ces saines habitudes de vie. Le Défi Santé existe depuis plus de dix ans et aide les Québécois à avoir un meilleur équilibre de vie.

Pour vous inscrire et pour trouver davantage d'information, vous pouvez visiter leur site web. <http://www.defisante.ca/>. Vous aurez alors accès à plusieurs outils, vidéos, guides, concours, rabais en épicerie et plusieurs autres trucs pour vous aider dans la réussite de votre objectif. Également, vous pourrez consulter toutes les activités proposées par la Municipalité. Surveillez la page Facebook des loisirs de la Municipalité d'Adstock.

SPECTACLES MUSICAUX – ÉTÉ 2019

Comme les spectacles sur les perrons d'église de l'année dernière furent un franc succès, nous recommencerons l'activité cette année. Comme la première édition, ces spectacles auront lieu à l'extérieur, pour la majorité, sur des perrons d'église. Ces performances musicales se dérouleront les **jeudis 20 juin, 18 juillet, 22 août et 12 septembre** dans les secteurs Saint-Méthode, au Centre des loisirs de Sainte-Anne-du-lac, à Saint-Daniel et à Sacré-Cœur-de-Marie.

Nous priorisons les musiciens locaux pour cette activité. Si vous êtes intéressés à performer lors d'un de ces spectacles, veuillez communiquer avec Justin Lessard-Nadeau.

Les spectacles seront gratuits et ouverts à tous. Surveillez les détails au cours des prochains mois. Le tout sera annoncé dans L'Arrivage et sur le Facebook des loisirs de la Municipalité.

LIGUES D'ÉTÉ – ENFANTS

LIGUE DE BALLE

Les inscriptions sont commencées pour la ligue de balle de la saison 2019. Les parties auront lieu chaque semaine, entre le lundi et le mercredi, excepté pendant les semaines de vacances de la construction. Cette ligue s'adresse aux jeunes nés entre le **1er octobre 2002 et le 30 septembre 2014**. La date limite pour l'inscription est le 17 mai et la saison commence au début du mois de juin. Le coût de l'inscription pour la saison est de 35 \$.

LIGUE DE SOCCER

Encore une fois cette année, nous proposons aux jeunes enfants, à partir de 4 ans, de s'inscrire pour jouer au soccer à Adstock. Nous aimerions savoir si vous êtes intéressés à rejoindre la ligue de soccer intermunicipale ou continuer les parties amicales à Adstock seulement. La date limite d'inscription est le 17 mai 2019. Les parties auront lieu à chaque mercredi entre le 5 juin et le 21 août excepté pendant les deux semaines de vacances de la construction. Vous pouvez dès maintenant inscrire votre enfant au soccer. Le coût d'inscription est de 25 \$ pour l'été.

INSCRIPTIONS

Vous pouvez inscrire votre enfant :

Site internet : www.municipaliteadstock.qc.ca**Par courriel :** j.lessardnadeau@municipaliteadstock.qc.ca**En personne :** au Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher



01.06.19
6AM À 12PM
SAMEDI

47 RUE DU
PARC,
ADSTOCK



Le 1^{er} juin prochain aura lieu la 6^e édition du Défi 4 Vents à Adstock. Tous les marcheurs et coureurs sont invités à participer à nos différents parcours. Ils auront le choix entre le 2 km, le 5 km, le 10 km, le demi-marathon et le marathon (possibilité de le faire à relais).

Le D4V est l'une des courses les plus rassembleuses de la région. Le nouveau comité organisateur souhaite atteindre plus de 1100 participants pour cette 6^e édition.

À chaque mois il y aura des tirages parmi ceux et celles qui se seront inscrits au cours du mois. Réservez votre place dès maintenant sur le site internet du Défi 4 vents. Au plaisir de vous voir en juin prochain.

Les membres du comité organisateur

LA 6^e ÉDITION DU DÉFI 4 VENTS

Le nouveau comité organisateur invite toute la population à venir courir et marcher pour le plaisir du dépassement le samedi 1^{er} juin 2019 dans le cadre de la 6^e édition du Défi 4 Vents.

Vous pouvez vous inscrire sur le site Internet du D4V au : www.de-fi4vents.com

JUSQU'AU 21 AVRIL

2 km : 12 \$ • 5 km - 10 km - 21.2 km - 42.2 km : 15 \$

DU 22 AVRIL AU 1ER JUIN

2 km : 17 \$ • 5 km - 10 km - 21.2 km - 42.2 km : 25 \$

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Nous vous rappelons que nous sommes toujours à la recherche de plusieurs bénévoles pour les dates suivantes : jeudi le 30 mai en après-midi, vendredi le 31 mai le matin, l'après-midi et le soir et samedi le 1^{er} juin avant, pendant et après la course.

Malgré l'implication des membres du comité organisateur, cet événement ne peut avoir lieu sans l'aide précieuse de nos bénévoles. Si vous êtes intéressés à nous apporter votre aide, vous pouvez nous envoyer un message par Facebook (Défi 4 Vents) ou rejoindre Francis Marois par Facebook ou par téléphone au 418 422-2456.

Merci à l'avance de votre implication!

LES JARDINS BEAUSÉJOUR

Annuelles, légumes,
arbustes, vivaces, arbres

1631, 36^e Rue (Route 269 Nord)
La Guadeloupe
(Québec) G0M 1G0



418 459-6368



Pour **Pâques** pensez **IGA ST- Pierre**,
jambon méchoui sur place.
Service personnalisé

780, Boul. Frontenac Est
Thetford Mines, QC G6G 6H1

Tél.: 418 335-6222
Fax.: 418 335-6443

MOT DU CLUB AMITIÉ FADOQ

RITA VIGNEAULT, SECRÉTAIRE

SUIVIS :

La **société Alzheimer Chaudière-Appalaches** est venue présenter la pièce de théâtre « En Alzh'amour » qui se voulait la suite de la pièce qui nous avait été présentée l'an dernier. Il y aura une troisième et une quatrième représentation plus tard. Ce fût un succès, les personnes présentes étaient contentes et sont reparties avec un livre sur cette terrible maladie qui affecte beaucoup de nos proches et leurs familles.

Journée du Bel Âge du 10 mars : notre activité a été présentée comme prévue malgré les caprices de dame nature. Nous étions 47 personnes et tous ont beaucoup apprécié leur journée. Le club Amitié FADOQ n'avait aucun risque, ce sont les organisateurs M. Éric Bécharde et son équipe qui s'occupaient de tout; notre seule responsabilité était de faire la publicité et de vendre les cartes. L'après-midi de danse a été très aimé ainsi que le souper et le bon spectacle « Hommage à Sweet People ». Merci à nos artistes et surtout à ceux et celles qui ont bravé la température. On verra pour une relance l'an prochain!

ACTIVITÉS À VENIR :

Déjeuner mensuel : ne manquez le déjeuner mensuel d'avril qui aura lieu vendredi le **19 avril** à 8h30 au restaurant Rivana. On sait que ce sera Vendredi Saint, mais changer de date apportait plus d'inconvénients. Ceux et celles qui ne mangent pas de viande cette journée, pourront savourer les superbes crêpes et œufs du chef Tomy et son équipe.

Au déjeuner du 15 mars, il y avait 27 personnes dont 4 célébraient leur anniversaire en mars : Mme Suzanne Poulin McCutcheon, Mme Gisèle Perreault, M. Clément Boulet et M. Fernand Lachance. C'est M. Fernand Lachance qui a gagné le bon d'achat de 10 \$ à la Boulangerie St-Méthode. Les autres prix de présences, soit un bon d'achat de 10 \$ au restaurant Rivana a été gagné par Mme Denise Lachance, un autre bon d'achat de 10 \$ à la cantine Couture a été gagné par M. Marcel Falardeau et un CD d'histoires offert par le groupe du spectacle de la semaine dernière fût gagné par Mme Marjolaine Fortin. Félicitations à nos gagnants!

L'après-midi de jeux qui a toujours lieu le quatrième mercredi du mois sera le **24 avril**. En plus des jeux, ce sera notre partie de sucre annuelle : tire en après-midi et souper (sandwichs, salades, breuvages et desserts). Bienvenue à tous!

Les membres du bureau de direction du Club Amitié FADOQ souhaitent à tous de passer une excellente période de Pâques en espérant que Dame Nature n'oublie pas que nous serons au printemps.

fadoq

LE MONT ADSTOCK, J'Y TIENS!

MATHIEU DESMARAIS, DIRECTEUR GÉNÉRAL
YVES GILBERT, PRÉSIDENT DU CA

La station récréotouristique du Mont Adstock connaît un vent de fraîcheur, ce qui fait déplacer en grand nombre les skieurs d'ici et d'ailleurs. Cette année, tous les éléments sont réunis afin que cette saison passe à l'histoire et donne le goût aux adeptes de l'hiver de se réapproprier la montagne.

Admissible à une subvention de 2,5 millions de dollars, la station récréotouristique du Mont Adstock profitera de cette aide financière pour mettre à jour certaines installations. On parle notamment d'entretien et d'améliorations à l'électricité, à l'éclairage, au câble du télésiège. Un montant important est également prévu pour améliorer la piste de glissade sur tubes et créer une piste de ski familiale. Voilà qui fera du Mont Adstock une montagne compétitive et apte à recevoir un projet d'envergure comme Domaine Escapad.

Pour obtenir la subvention, un financement populaire est alors nécessaire. La réponse actuelle concernant la levée de fonds qui est en branle au Mont Adstock coprésidée par Richard Setlakwe, Charles Morin et Charles Faucher va bon train, mais nous avons besoin de dernier petit coup de pouce pour atteindre notre objectif de 500 000 \$. Celle-ci a pour but de mettre à niveau le centre de ski pour améliorer le système d'enneigement et l'expérience client du visiteur. Certaines seront mises de l'avant uniquement si le Domaine Escapad se développe.

Comme citoyens d'Adstock, nous sommes tous concernés par la réussite de cette étape puisque ce futur centre de plein air fera partie de notre environnement immédiat. De plus, plusieurs autres projets sont menés de front par la Municipalité présentement pour développer ce joyau. Il est donc important de démontrer notre appui en participant à cette levée de fonds qui nous apportera de nombreux avantages (valeur des propriétés, milieu de vie extraordinaire et enviable...).

Il est à noter que tout don sera accompagné d'un reçu pour fin d'impôts. Le centre de ski étant une COOPÉRATIVE, nous devons tous nous impliquer pour obtenir le succès souhaité. Parlez-en à votre entourage, collectivement nous pouvons faire la différence. Nous avons besoin de cette subvention et pour ce faire, votre implication est essentielle !

Venez nous rencontrer au club (418 422-2242).

Merci de votre participation!

Bonne fin de saison à la montagne!



BIBLIOTHÈQUE DE L'AVENIR

SAVIEZ-VOUS qu'il n'en coûte rien pour être membre de la bibliothèque de l'Avenir à Adstock? En effet, que vous soyez de St-Méthode, de Sacré-Cœur-de-Marie, de St-Daniel ou du secteur des lacs, toutes les personnes qui résident sur le territoire d'Adstock peuvent venir à la bibliothèque, s'inscrire et se choisir un bon livre...

Mercredi soir : 19h00 à 20h00
Jeudi après-midi : 14h00 à 15h00
Téléphone : 418 422-2131
Courriel : bibliothequedelavenir@gmail.com



LA FORCE INSOUÇONNÉE DU RÉCONFORT (témoignage)

Joël Legendre

Joël Legendre est un artiste aux multiples talents. Comédien, animateur et metteur en scène, il est aussi l'auteur de deux livres de cuisine végétarienne, deux best-sellers.

Suite à un épisode éprouvant dans sa vie, l'auteur a dû trouver le moyen de refaire surface. Dans cet ouvrage apaisant, il puise dans des histoires touchantes des exercices simples pour retrouver la sérénité et des réflexions inspirantes susceptibles de lui servir de baume contre l'adversité.

LE SEIZIÈME ROMAN (roman)

Christine Lamer

L'auteure est comédienne, animatrice et auteure. Elle a joué dans de nombreux téléromans tels que L'Or du temps et Marisol, a personifié Bobinette pendant plus de douze ans. Elle joue toujours pour le théâtre et écrit à temps plein.

London Sydney Drake, romancière, a une existence de rêve : elle habite une maison cossue au lac des Deux Montagnes, elle est mariée à un homme que toutes les femmes désirent et ses livres se vendent très bien. Mais du jour au lendemain, tout se met à aller de travers : les problèmes familiaux se multiplient, elle est victime de la page blanche et un mystérieux admirateur lui voue une obsession malade.

TÊTE DE LINOTTE ! (roman)

Lisette Poulin

L'auteure est native de la Beauce et détient un baccalauréat en littérature française et création littéraire. Ce livre est son premier roman.

Beauce, 1960-1970. Dans la maison de Catherine, il y a un père sévère et découragé, une belle-mère trop jeune, un nouveau bébé chaque année et la chienne Becquée. Beaucoup de monde, mais pas sa vraie maman. Élise est morte il y a longtemps. Ce vide, elle le remplit de récits et de poèmes. Ainsi grandit tête de linotte, la fillette pas comme les autres qui apprendra à suivre et à écrire sa propre destinée.

CAPSULE SANTÉ

Bouger pour la gestion et prévention des maladies

une présentation du gym SCDM



Plusieurs maladies chroniques qui caractérisent la population sont directement liées aux habitudes de vie. En effet, plusieurs sont étroitement liées au surplus de poids, et particulièrement à l'obésité abdominale (maladies cardiovasculaires, diabète de type 2, hypertension, etc.). La gestion et la prévention de ces maladies passent notamment par l'adoption d'un mode de vie physiquement actif et par le maintien d'un tour de taille adéquat.

Diabète de type 2 : l'exercice améliore la sensibilité des tissus à l'insuline ainsi que leur capacité à l'utiliser, ce qui, par conséquent, permet d'abaisser la concentration de glucose dans votre sang.

Maladies cardiovasculaires : l'exercice contribue à améliorer le profil lipidique. Un profil lipidique détérioré est un facteur de risque important pour les maladies cardiovasculaires. L'activité physique permet d'augmenter les bons transporteurs de cholestérol (HDL-cholestérol) et aide à diminuer les mauvais transporteurs de cholestérol (LDL-cholestérol) ainsi que les triglycérides, autres lipides sanguins qui peuvent être néfastes pour la santé.

Hypertension : en plus de prévenir le risque de développer l'hypertension, l'activité physique fait partie intégrante du plan de traitement de l'hypertension. Son effet hypotenseur dépend des caractéristiques de l'exercice pratiqué. De façon générale, c'est une fréquence de pratique élevée qui est bénéfique.

Maladie d'Alzheimer et démence : il est maintenant reconnu que les facteurs de risque de la maladie cardiovasculaire sont également des facteurs de risque de la maladie d'Alzheimer et de démence vasculaire. L'augmentation du niveau d'activité physique et d'activité mentale a le potentiel de réduire le risque de démence en vieillissant.

Cancer : des données probantes démontrent que l'activité physique permet de réduire le risque de plusieurs cancers (sein, poumon, côlon, utérus).

Ostéoporose : la santé des os est favorisée par une pratique régulière d'activité physique. Les activités de mise en charge, comme la marche, la course et la musculation permettent aux os de conserver une bonne densité osseuse et aident donc à prévenir l'apparition d'ostéoporose.

Arthrose et arthrite : il est très important pour les gens qui souffrent de ces maladies de bouger tous les jours afin de maintenir la souplesse des articulations. Il faut choisir des exercices qui pourront être réalisés en douceur et en fonction de la tolérance à la douleur. La marche est donc une activité tout indiquée.

En résumé, l'activité physique combinée à d'autres habitudes de vie saines (saine alimentation, non-tabagisme, gestion du stress et sommeil) s'avère un moyen efficace de prévenir et de traiter de nombreux problèmes de santé.

Source : www.gdplmd.com/fr/pourquoi-bouger

URBANISME-ENVIRONNEMENT

LA GESTION DES EAUX PLUVIALES

PAR JÉRÔME GRONDIN, URBANISTE
EN PARTENARIAT INRS - UNIVERSITÉ LAVAL

C'est connu, les changements climatiques ont plusieurs effets. Ils amplifient notamment l'intensité et la fréquence des événements météorologiques extrêmes. Les municipalités sont donc appelées à revoir la gestion des eaux de pluie sur leur territoire puisque souvent, les infrastructures ne sont pas conçues pour recueillir une telle quantité d'eau.

C'est dans ce contexte que la Municipalité a confirmé en novembre dernier, vouloir participer à un partenariat d'étude avec l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) et l'Université Laval concernant la gestion des eaux pluviales dans un contexte d'adaptation aux changements climatiques. En attente d'une confirmation du financement nécessaire pour lancer le projet, les travaux d'analyse et de recherche seront principalement déployés dans le village de Saint-Méthode. Le projet aura comme avantage d'obtenir des solutions concrètes et durables pour diminuer l'apport en eaux pluviales aux étangs aérés et de diminuer les risques de débordements, de refoulements et d'inondations. Les résultats des travaux de recherche seront mis à profit dans les projets de gestion des eaux pluviales et la conception de nos infrastructures sur l'ensemble de notre territoire.

L'importance de la gestion des eaux pluviales

Dans la nature, l'eau de pluie s'infiltre dans le sol au travers des végétaux et ainsi, elle se purifie avant de retourner aux cours d'eau ou s'infiltre dans le sol et permet de recharger la nappe phréatique. Pour ce qui est d'un milieu urbanisé, les surfaces imperméables telles que les toitures, les rues et les stationnements diminuent les surfaces d'infiltration et accentuent la vitesse de ruissellement de l'eau. Les milieux ruraux contribuent également à l'évacuation et au transport accéléré des précipitations vers les cours d'eau.

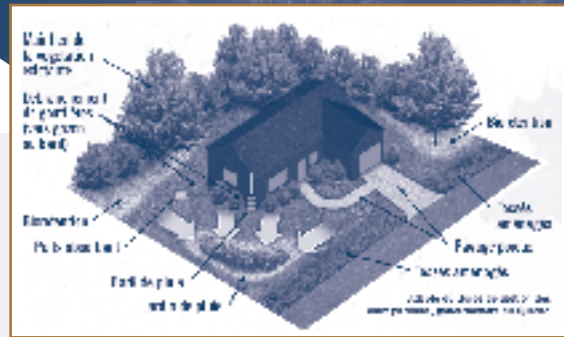
Lors d'une pluie, l'eau est rapidement évacuée par les canalisations

pluviales et les fossés de routes et se retrouve au cours d'eau. En s'écoulant dans ce système sans embûche, elle arrive aux cours d'eau à grande vitesse, chargée en sédiments et en polluants. De plus, lorsque les eaux pluviales empruntent les mêmes canalisations que les eaux usées, les fortes pluies peuvent surcharger le réseau et occasionner des débordements d'eaux sanitaires en milieu naturel (MRC de Drummond, 2017).

Il est donc important de tenir compte de la gestion des eaux pluviales lors de la conception et de la réalisation des projets municipaux. Les bénéfices directs d'une gestion durable des eaux pluviales sont multiples aussi bien pour l'environnement que pour la qualité et la sécurité de nos milieux de vie. De plus, une bonne gestion peut réduire les coûts de construction, de réfection et d'entretien des infrastructures (Réseau Environnement, 2016).

Il est important de noter qu'en plus du rôle important des municipalités dans la gestion des eaux pluviales, il est possible d'aménager sa propriété de manière à préserver l'eau de pluie sur son terrain. En effet, l'aménagement de jardins de pluie, l'utilisation de baril récupérateur d'eau, la plantation ou le maintien de végétaux (arbres et arbustes), l'utilisation de pavage perméable, aménagement de toits verts, etc., sont toutes des mesures qui ont pour avantage de :

- diminuer le volume d'eau de ruissellement vers le réseau, ce qui permet d'éviter la surcharge du réseau;
- diminuer la nécessité d'augmenter la capacité des réseaux;
- favoriser la percolation et la recharge de la nappe phréatique;
- diminuer le transport des polluants vers les cours d'eau.



LE PETIT COIN DES FERMIERES

FERMI-TRUCS • FERMI-RECETTES • FERMI-TRICOT



CARRÉS AU RIZ SOUFFLÉ SANS GUIMAUVE

Préparation : 5 minutes

Cuisson : 5 minutes

Portions : 8 portions

Ingrédients :

- 1 boîte de conserve (300 ml) de lait concentré sucré
- 1 t. de sirop de maïs
- 1 t. de cassonade
- 3 c. à table de beurre
- Essence de vanille
- 5 t. de céréales de riz soufflé

Préparation :

Dans une grande casserole, mélanger ensemble le lait concentré sucré, le sirop de maïs, la cassonade et le beurre. Porter à ébullition et laisser bouillir entre 3 et 5 minutes.

Ajouter la vanille et les céréales au riz Rice Krispies. Mélanger. Verser dans un moule en pyrex beurré de 8 pouces (20 cm). Réfrigérer au moins pendant 2 heures.

NOTE : le beurre peut être remplacé par de la margarine. Vous pouvez mettre jusqu'à 6 tasses de céréales. Ces carrés changent de ceux faits avec des guimauves.

Source : Valérie S. RECETTES.QC.CA



TRUC :

Avant de placer une substance collante dans une tasse à mesurer, remplissez-la d'eau chaude. Videz l'eau, mais sans l'assécher. Ensuite, ajoutez vos ingrédients tels que beurre d'arachides et regardez-les sortir de la tasse facilement.



« UNE NAISSANCE, DEUX ARBRES »

LA MUNICIPALITÉ POURSUIT SON PROGRAMME
NICOLE CHAMPAGNE / ISABELLE NADEAU

Tous les enfants nés ou adoptés entre le **1^{er} juillet 2018 et le 30 juin 2019**, dont les parents résident à Adstock, sont éligibles au programme « Une naissance, deux arbres ». Ainsi, les nouveaux parents qui le désirent n'ont qu'à signaler la naissance ou l'adoption d'un enfant pour qu'un arbre de la plantation annuelle lui soit attribué symboliquement. L'inscription se fait auprès du secrétariat municipal en présentant une simple preuve de résidence, accompagnée du certificat de naissance ou d'adoption de l'enfant.



Les membres du conseil municipal espèrent que ce geste symbolique suscitera non seulement un attachement particulier de l'enfant envers sa municipalité, mais également curiosité et émotion chez les proches de l'enfant lorsque celui-ci leur présentera son arbre. De plus, la **bibliothèque de l'Avenir**, dans le cadre de la Politique des familles et des aînés, est fière de collaborer au programme en donnant un livre à tous les nouveau-nés inscrits. Ce projet a pour objectif de donner le goût de la lecture aux tout-petits, en leur offrant dès leur naissance un livre. Les deux cercles de **Fermières d'Adstock** contribueront également pour les nouveaux-nés.

Les mois d'**avril, mai et juin 2019** seront donc les mois de l'inscription, puisque la distribution se fera au cours de l'été. Nous espérons sincèrement que tous les parents se feront un devoir d'inscrire leur enfant en remplissant le formulaire disponible au bureau municipal ou sur le site Internet de la Municipalité. Dans le même sens, l'Arrivage compte, avec votre permission, rendre hommage à tous ces nouveaux citoyens.

PROCESSUS À LA PIGE

POUR LA LOCATION DES SALLES
PÉRIODE DES FÊTES

Dans un esprit d'équité, la Municipalité d'Adstock poursuit son processus permettant à toute personne de tenter sa chance de louer l'une de ses salles lors des périodes des Fêtes. Ainsi, les personnes qui souhaitent louer un local entre le 24 décembre et le 1^{er} janvier de chaque année doivent déposer leur nom au secrétariat municipal **au plus tard à 16h30 le premier vendredi d'avril**. Dans ce même esprit d'équité, un seul nom par famille sera accepté. À la séance ordinaire du conseil municipal du mois d'avril, un tirage au sort sera alors effectué.

Les gens qui désirent s'inscrire à plus d'une date pourront le faire. Toutefois, nul ne peut obtenir plus d'un premier choix, c'est-à-dire que la première date à inscrire est reconnue comme étant le premier choix, la deuxième inscription comme le second choix et ainsi de suite. Pour la période des Fêtes 2019-2020, les dates soumises à la pige, par priorité,

pour les locations de jour, ou les locations de soirée sont, dans l'ordre : du 24 décembre au 1^{er} janvier inclusivement.

En tout autre temps, la formule du « premier arrivé, premier servi » s'applique. Il est bien entendu que la priorité de location pour la période des Fêtes est accordée aux contribuables de la Municipalité d'Adstock.

Étant donné que la Municipalité met à la disposition des locataires diverses salles dont la contenance est différente, la salle de l'édifice Bernardin-Hamann secteur St-Méthode et la salle du « Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher » (second étage de l'aréna) sont réservées aux familles dont le nombre de convives est habituellement plus élevé que 100 personnes. L'horaire à respecter est de 9h00 à 16h00 de jour et de 16h30 à 03h00 en soirée.

Il sera obligatoire de signer un bail de location. Voici les conditions et/ou spécifications, les endroits disponibles et les coûts de location, taxes applicables incluses.

- Les tarifs de location incluent maintenant le ménage. Des frais de 50\$ sont inclus et s'appliquent. Le locateur a l'obligation de remettre la salle dans le même état qu'à son arrivée.
- Les tarifs excluent tout permis d'alcool lorsque requis. Le permis est à la charge du locateur.
- Un supplément de 50 \$ est appliqué si la location s'adresse à une personne non contribuable de la Municipalité d'Adstock.

LIEU	COÛT (taxes incluses)
SALLE DE L'ÉDIFICE BERNARDIN-HAMANN 24, rue Principale Ouest, secteur St-Méthode	175\$
SALLE DE L'ÂGE D'OR 49, rue du Parc, secteur St-Méthode	125\$
SALLE DES JARDINS DU COMPLEXE SPORTIF MARIETTE ET JOSEPH FAUCHER 47, rue du Parc (2 ^e étage à côté du gymnase), secteur St-Méthode	175\$*
SALLE POLYVALENTE DU COMPLEXE SPORTIF MARIETTE ET JOSEPH FAUCHER 47, rue du Parc (mezzanine à côté de l'aréna), secteur St-Méthode	125\$*
SALLE VIATEUR-ROUTHIER 17, chemin Sacré-Cœur Ouest, secteur Sacré-Cœur-de-Marie	125\$
SALLE DU CENTRE INTERGÉNÉRATIONNEL 250, chemin Sacré-Cœur Ouest, secteur Sacré-Cœur-de-Marie	175\$*
CENTRE DES LOISIRS 1025, route du Lac-du-Huit, secteur Sainte-Anne-du-Lac	150\$

*Pour l'utilisation de la cuisine, si requis, des frais de 25\$ s'ajouteront.



LE CONSEIL EN BREF

(25 FÉVRIER ET 11 MARS 2019)

- Dépôt des recommandations du comité local et appui aux projets suivants dans le cadre du **Programme Fonds de développement des territoires (FDT)** :
 - acquisition de **mobilier urbain** pour la future place publique de Saint-Méthode (7 500 \$);
 - **aménagement de sentiers** multifonctionnels au Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air, Plein Air Adstock (7 500 \$);
 - **démarche collective** de services de proximité en Chaudière-Appalaches, Coopérative multiservices de Sacré-Cœur-de-Marie (1 342 \$);
 - **rénovation de l'épicerie** Bonichoix, Coopérative de consommateurs de St-Méthode (7 500 \$).
- Autorisation de signatures du protocole d'entente entre la Municipalité et le Comité agroalimentaire des Appalaches concernant la phase II du projet incubateur soit **l'implantation d'un centre de transformation agroalimentaire** au 261, chemin Sacré-Cœur Ouest.
- Dépôt d'une demande d'aide financière au programme d'infrastructures municipalité amie des aînés pour le **projet de la place publique** coin Notre-Dame et Principale à St-Méthode.
- **Embauche de ressources additionnelles** afin de rattraper le retard dans différents dossiers : un consultant externe en administration, un technicien en génie civil et un technicien en environnement. **Autorisation** à la directrice générale de requérir aux services temporaires d'Émilie Marcoux-Mathieu à titre de consultante en administration et en communications entraînant une dépense de 3 500 \$ pour un nouveau poste de travail. **Délégation de pouvoir** donnée à la directrice générale dans l'embauche de surnuméraires au service des travaux publics.
- Dépôt d'un mémoire à la MRC des Appalaches dans le **dossier de la ferme porcine** du 14^e Rang avec les conditions suivantes : installation d'un écran brise-odeurs; se soumettre aux règles d'épandage, d'incorporation du lisier et d'économie d'eau; ajout de distances séparatrices entre les nouveaux bâtiments d'élevage et les usages non-agricoles; recouvrement de l'ouvrage de stockage. **Mandat** donné à la direction générale et au service de l'urbanisme afin de concilier les parties.
- Avis de motion visant à amender le règlement de zonage afin d'encadrer la **culture de cannabis**.
- Dépôt du certificat d'attestation de la période d'accessibilité au registre référendaire dans le règlement d'emprunt 241-19 afin d'autoriser et de rembourser les dépenses engendrées par des travaux d'infrastructures visant le **dossier de la conduite d'eau au lac Jolicoeur**, aucune signature n'ayant été apposée.
- Demande de **dérogation mineure** acceptée au 280, rue du Beau-Mont concernant la profondeur du terrain.

- **Subventions** aux projets environnementaux : A.P.E.L.-du-Huit 9 190 \$, Association des propriétaires du lac Jolicoeur 3 240 \$, Association des propriétaires du lac à la Truite 7 500 \$, Associations des riverains du Grand lac Saint-François 5 000 \$.
- Mandat d'honoraires professionnels donné à WSP Canada (12 500 \$) pour la **mise à jour du plan d'intervention** des infrastructures pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées.
- **Autorisations** données au Défi 4 Vents à tenir leur événement le 1^{er} juin et à utiliser les voies publiques municipales ainsi qu'au Défi des Demoiselles Ailes concernant le passage de leur activité dans la municipalité le 12 juillet 2019.
- **Ajout d'organismes** à but non lucratif à la police d'assurances municipales : Défi 4 Vents, Comité agroalimentaire des Appalaches et Fondation des aînés d'Adstock.
- **Dépenses** :
 - pour **l'achat d'un terrain** à côté du garage municipal de St-Méthode (12 300 \$);
 - pour **l'embauche d'un lobbyiste** dans le dossier du Mont Adstock (20 000 \$).
- Le conseil a donné son autorisation à une **commandite** sous forme de prêt gratuit d'équipements aux organisateurs du Festival des campeurs à St-Daniel.

L'ARTERRE PRÉSENTE SON AGENTE DE MAILLAGE !

L'ARTERRE est heureuse d'annoncer l'entrée en poste de Sandra Bernier qui sera l'agente de maillage pour les trois prochaines années dans la MRC des Appalaches. L'ARTERRE est un service provincial gratuit qui vise l'accompagnement et le jumelage entre les aspirants agriculteurs et les producteurs agricoles, forestiers ou propriétaires fonciers.

L'ARTERRE s'adresse aux aspirants-agriculteurs qui veulent s'établir en agriculture, soit par la reprise d'une entreprise déjà existante, l'achat ou la location d'actif (terres et bâtiments). L'ARTERRE s'adresse aussi aux producteurs agricoles et forestiers qui souhaitent assurer la pérennité de leur entreprise par un transfert non apparenté ou la mise en place d'un partenariat d'affaires. Enfin, le service offre la possibilité aux propriétaires fonciers de valoriser leurs actifs grâce à la location ou à la vente.

L'agente de maillage offre un service d'accompagnement personnalisé dans le but de permettre l'implantation de nouveaux producteurs agricoles et de mettre en valeur les ressources déjà existantes sur le territoire. Pour la contacter : 418 234-6484 ou sandra.ca@arterre.ca

Finissante au baccalauréat en Agroéconomie de l'Université Laval, Mme Bernier a été sélectionnée parmi plusieurs candidats pour ses qualités humaines, son approche axée sur la personne et son intérêt pour le monde agricole et la relève.



Collaboration: Richard Samson

L'HISTOIRE SE POURSUIT 1950-1970

Le mois dernier, nous avons assisté à la naissance de la Municipalité de Ste-Anne-du-lac, un décret adopté le 10 mars 1949. Dès lors, il fallait organiser une nouvelle municipalité de villégiateurs, il fallait procéder à la mise en place d'un club privé comme certains ont osé le dire !

Il est intéressant de consulter les procès-verbaux du conseil municipal à cette époque pour découvrir les préoccupations des élus, lesquelles, à toutes fins pratiques, n'ont pas tellement changées.

L'hiver 1950 a été l'occasion de compléter les dernières démarches d'incorporation (payer les frais de 2 900 \$), d'adopter trois autres règlements pour imposer les taxes (2), pour déposer le rôle d'évaluation (3) et pour fixer les règles de la cueillette des vidanges (5), et d'accorder quelques contrats : engagement de M. Alfred Duquet comme vérificateur (5 \$/an) et engagement de M. Lucien Gosselin pour la cueillette des vidanges (200 \$ pour 10 semaines).

Le 1^{er} juillet 1950, la municipalité obtenait son existence légale et adoptait son premier budget municipal : un budget de 1 950 \$ qui prévoyait une taxe foncière de 0,08 \$ du 100 \$ d'évaluation et une taxe de vidanges de 2 \$ par chalet. Quelques jours plus tard, le 10 juillet, le Conseil devait accepter la démission de son maire, M. Alfred Frenette. Il fut alors remplacé par le conseiller Albert Cloutier. Puis, le 11 décembre 1950, M. Roland Leblond est nommé conseiller pour occuper le siège laissé vacant par M. Cloutier.

1951 Première subvention du Gouvernement du Québec : 3 000 \$ pour la voirie.

1952 Le secrétaire-trésorier est mandaté pour vérifier les règles pour la construction d'un barrage.
On forme un comité pour s'occuper des régates annuelles (800 \$ alloués pour cette activité).
On insiste pour que le Dr Larue envoie un inspecteur pour vérifier l'hygiène.
On octroie le premier contrat pour l'entretien des chemins d'hiver (300 \$).

1953 On adopte un règlement pour exiger une licence pour les commerces (de 10 \$ à 60 \$).

1954 La «Voirie» refait le pont de la décharge.

On demande à Bell Canada d'installer une ligne téléphonique.

En collaboration avec le Gouvernement du Québec et le Club de chasse et pêche, la municipalité investit 1 000 \$ pour l'ensemencement de dorés. Cette activité sera reprise annuellement jusqu'en 1960.

1955 Le secrétaire-trésorier Paul-Émile Leclerc démissionne. M. Germain Argouin est engagé le 2 août 1955 pour le remplacer. Il recevra un salaire mensuel de 20 \$.

1956 Un honneur jaillit sur la petite municipalité de Sainte-Anne-du-Lac : le maire Albert Cloutier est nommé

préfet du comté de Mégantic.

1957 Après la célèbre inondation du 2 août, les contribuables de la Baie du Sacré-Cœur se plaignent au Conseil du haut niveau du lac.

1959 Le Conseil accorde son premier permis de lotissement à M. Laval Turcotte (M. Benoit Allaire, arpenteur) dans le secteur Place idéale.

On demande à la « Shawinigan Water and Power » de prolonger son réseau de distribution d'électricité.

1960 La ville de Thetford Mines obtient l'autorisation du Gouvernement du Québec pour exiger la construction de fosses septiques qui contribueraient à protéger les eaux du lac Clapham et du Lac-à-la-Truite.

Début des procédures qui mèneront à l'annexion à la commission scolaire de Sacré-Cœur-de-Marie. On engage M^e Lucien Drolet pour piloter ce dossier, qu'on aurait bien voulu éviter parce que la quasi-totalité des propriétaires font instruire leurs enfants et paient déjà leurs taxes scolaires dans leur lieu de résidence permanente.

1962 Comme les contribuables se plaignent de plus en plus de la variation du niveau du lac, le Conseil procède à la mise en place d'un barrage temporaire et mandate les conseillers Maurice Samson et Régent Labonté pour négocier l'érection d'un barrage permanent. Le projet se réalise la même année pour un montant de 5 000 \$, grâce à un octroi de 810 \$ du Gouvernement du Québec et de 1 012.50 \$ du Gouvernement du Canada.

1967 Le 5 juin, M. J.-E. Ferland envoie une facture de 2 880 \$ à la municipalité pour les dommages que cause le barrage à sa propriété. Cette facture passera à 18 816 \$ le 3 novembre 1969. Plus tard, le 5 février 1975, M. Ferland intentera une action en justice de 58 708.98 \$ contre la municipalité, ce qui donnera lieu à un long procès qui se terminera en 1981. Un jugement de la Cour d'appel n'aura pas permis de déterminer un véritable vainqueur, malgré les sommes importantes dépensées par les deux parties.
C'est à l'été 1967 qu'on a eu droit à notre première route asphaltée.

1968 C'est en 1968 qu'a eu lieu la bénédiction du Centre des loisirs (une organisation privée au service de tous les citoyens) par M. le curé Benoît Fréchette, qui fêtait en même temps son 25^e anniversaire de sacerdoce. On y organisait des activités intéressantes : cours de natation, tir de chevaux, concert de fanfare, etc. C'est le 17 août 1968 qu'on relate le premier incendie municipal : le chalet de M. Odilon Desrosiers, sur la presqu'île, a été complètement détruit par les flammes.

1969 Les élus bénéficient de leur premier salaire 100 \$ par an pour le maire et 33 \$ pour un conseiller.

Il est intéressant de constater l'évolution de notre petit coin de paradis... et des budgets !

➤ Suite le mois prochain.

PETITES ANNONCES

Voyage organisé par Mme Rita Mercier le jeudi **11 avril** à la cabane à Pierre de Frampton. Le coût du voyage 49 \$ tout inclus : le voyage, le dîner, la tire en après-midi, la danse ainsi que le pourboire au chauffeur. Départ à 9h30 dans la cour de l'église, retour vers 16h00. Plusieurs groupes de FADOQ seront présents, alors nous pourrons rencontrer des membres des autres clubs.
Info : Rita Mercier 418 422-2077. Bienvenue à tous!

Maison à louer sur le chemin des Cerfs au bord de l'eau, 3 chambres à coucher de juin à septembre inclusivement, non divisible.
Info : Vincent Moreau 418 331-0030

Les Œuvres Communautaires désirent vous informer que le Vendredi saint, le comptoir sera fermé. Nous ouvrirons normalement mardi le 23 avril aux heures habituelles. Venez nous voir, nous recevons de la nouvelle marchandise à chaque semaine. A surveiller notre vente SAC VERT qui se tiendra en mai. Joyeuses Pâques!

Petit message important :

À tous ceux qui auraient des livrets de billets du tirage des Chevaliers de Colomb qu'avait distribués Jean-Guy Marois sont priés de communiquer avec **Paul-Émile Bisson** au **418 422-2392** ou avec **Jacques Rodrigue** au **418 422-5630**. Merci de votre collaboration!

L'OBSERVATION DES OISEAUX

UN LOISIR AGRÉABLE ET ABORDABLE
COLLABORATION DE DENIS NADEAU

Le printemps est à nos portes et avec lui le retour des oiseaux migrateurs. C'est le moment idéal pour s'initier à l'observation des oiseaux, un passe-temps qui parfois devient vite une passion. En effet, c'est à cette époque que les mâles arborent leur plus beau plumage et qu'ils manifestent leur présence en chantant leur meilleur refrain dans le but d'attirer une partenaire. De plus, l'absence de feuilles dans les arbres en avril et jusqu'à la fin mai, combinée à l'intense activité qui précède la nidification facilite grandement l'observation de nos amis ailés. Une paire de jumelles, un guide d'identification et une bonne paire de chaussures suffisent pour découvrir ces trésors à plumes qui fréquentent votre arrière-cour, la forêt voisine, les champs ou les plans d'eau.

Un des meilleurs moyens pour s'initier à ce loisir est de joindre un club d'ornithologie. Dans la région, le Club des ornithologues de la région de l'Amiante (CORA) organise conférences et sorties où les nouveaux venus sont accompagnés par des gens expérimentés qui partageront avec eux les secrets les mieux gardés de la région et les trucs d'identification. En avril, deux sorties sont prévues, l'une à Baie-du-Febvre le 20 pour les oies, bernaches et canards, l'autre le 27 dans les municipalités d'Irlande, de Saint-Ferdinand et Black Lake qui recèlent les «hot spot» de la région.

Pour en savoir plus:

CORA: www.coraoiseaux.org
Jean-Claude St-Hilaire: jcsthilaire01@gmail.com
418 334-9663

Denis Nadeau: denisnadeau53@gmail.com
418 334-0350



FESTIVAL DES CAMPEURS

Le Roy VR

17 • 18 • 19 MAI 2019

ENTRÉE GRATUITE • CAMPING SUR PLACE

PROGRAMMATION

Vendredi 17 mai:

- 5 à 7 des commanditaires avec Alain Labranche
- Les Cellars (Full band) - 22h

Samedi 18 mai:

- Journée portes ouvertes Le Roy du VR
- Animations
- Course de danse country - 14h à 22h
- Party mousses pour les enfants avec DJ Moonrky - 12h à 16h
- Souper des entreprises
- Road Trip Country Band - 22h invitée DJ Nadeau 1h

Dimanche 19 mai:

- Journée portes ouvertes Le Roy du VR
- Animations
- Course et danse en ligne
- Party mousses avec DJ Nadeau - 12h à 16h
- 5 à 7 des commanditaires
- Berry Went ainsi que le Duo Jeanet Alexandrin en alternance - 14h à 22h
- Collis des claqueuses - 20h
- Twin Brothers Band - 22h
- Couronnement de la Reine avec les DJ Nadeau et DJ Moonrky - minuit

**TIRAGE
D'UNE TENTE
ROULOTTE**

D'UNE VALEUR DE
4000\$

AINSI QUE
PLUSIEURS PRIX
ONT 2 TIRAGES D'UNE
LOCATION DE ROULOTTE
POUR 2 NUITS

**DIMANCHE
19 MAI 2019 22h00**

BILLET: 15\$










BOISQUES
BOUTIQUES
SERVICES DE BARS
ET DE RESTAURATION

INFORMATIONS: PASCAL ROY
Cell: 418 983-5786 • Goumit.festival@equipeleroy.com
Site web: www.equipeleroy.com/festival

19 Rue de la Plage, Adstock (Qc) G0N 1S0




ENTRÉE EN VIGUEUR

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉE PAR LA SOUSSignée QUE le Conseil de la Municipalité d'Adstock, lors de la séance ordinaire tenue le 11 mars 2019, a adopté les règlements suivants :

- Règlement de concordance numéro 242-19 amendant le plan d'urbanisme numéro 68-07;
- Règlement de concordance numéro 243-19 amendant le règlement de zonage numéro 69-07;
- Règlement de concordance numéro 244-19 amendant le règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble 01 et 02 numéro 154-14.

La MRC des Appalaches a délivré, en date du 13 mars 2019, les certificats de conformité desdits règlements. Ces règlements entrent en vigueur conformément à la loi.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau de la soussignée, celui-ci étant situé au 35, rue Principale Ouest, Adstock, et ce, pendant les heures normales d'ouverture du bureau.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSignée QUE le conseil de la Municipalité d'Adstock, lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra au Centre Intergénérationnel situé au 252, chemin Sacré-Cœur Ouest, le lundi 8 avril 2019 à 19h30, étudiera la demande de dérogation mineure suivante :

3, rue Sheink - lot 5 449 286 du cadastre du Québec

Demande de dérogation mineure pour autoriser la construction d'un garage isolé d'une superficie de 83.72 mètres carrés sur un terrain d'une superficie de 1 022 mètres carrés. La superficie recherchée représente 8.19 % de la superficie du terrain. L'article 10.3.1 du règlement de zonage numéro 69-07 prescrit que la superficie d'implantation totale pour l'ensemble des bâtiments accessoires ne doit pas excéder 7 % de la superficie d'un terrain en périmètres urbains.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre devant les membres du conseil municipal relativement à cette demande de dérogation mineure lors de cette séance du conseil.

DONNÉ À ADSTOCK, CE 15 MARS 2019.

La directrice générale, *Julie Lemelin*

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR DES FINANCES

Sous l'autorité de la directrice générale, le titulaire planifie, organise, dirige, coordonne et contrôle l'ensemble des activités liées à son service, dont le suivi budgétaire, la préparation des budgets et des états financiers, la planification des besoins financiers, l'enregistrement des transactions financières. Il est responsable des activités financières courantes, dont l'évaluation, la taxation, la perception, la paie et les achats. Il définit et applique les méthodes de contrôle interne et conseille la municipalité relativement au volet financier.

Responsabilités

- Assumer le volet administratif et financier de la municipalité et effectuer le contrôle budgétaire de la municipalité;
- Superviser la gestion du personnel sous sa responsabilité;
- Préparer tous les documents requis par les auditeurs pour le

rapport financier annuel et les redditions de comptes;

- Superviser la préparation et la mise à jour du rôle d'évaluation et du rôle de perception des taxes et des autres revenus de la municipalité;
- Effectuer des tâches de comptabilité dont le cycle comptable complet de la municipalité en assurant la tenue de livres, les écritures de journal, l'émission des chèques, le traitement de la paie et le traitement des comptes clients et des comptes fournisseurs;
- Faire le suivi des règlements d'emprunt, des projets réalisés, des redditions de comptes, du fonds de roulement, des excédents accumulés et des dossiers entourant les réclamations d'assurances;
- Préparer un compte rendu financier pour le conseil concernant tous les projets spéciaux;
- Assurer un suivi budgétaire rigoureux auprès des organismes que la municipalité subventionne et soutenir les activités des organismes et des comités de la Municipalité;
- Voir à l'application du règlement de contrôle interne et des politiques d'achats et à l'application de la politique de gestion contractuelle de la municipalité;
- Préparer et collaborer à la préparation des devis relatifs à des contrats majeurs comme l'assurance générale, assurances collectives et autres;
- Préparer les différentes demandes de subventions et appel d'offres publiques touchant les biens municipaux.
- Collaborer à la préparation du plan triennal des immobilisations;
- S'assurer que les copies de sécurité des systèmes informatiques soient effectuées régulièrement;
- Apporter une aide administrative à l'ensemble des services municipaux lorsque requis;
- Préparer des rapports administratifs nécessaires au bon fonctionnement de la direction et portant, entre autres, sur l'analyse et la compilation de statistiques, au besoin;
- Participer à des activités touchant les questions administratives liées à la gestion des différentes ressources de la direction (humaine, financière, informationnelle et autres);
- Assurer une veille sur les programmes de subvention;
- Faire rapport au conseil municipal sur tout sujet d'importance en vue de la saine administration des deniers publics, du progrès de la municipalité et du bien-être des citoyens, tout en respectant la discrétion.

Profil recherché

- Détenir une formation universitaire de premier cycle (Baccalauréat) en sciences comptable et un titre comptable reconnu constituerait un atout;
- Détenir une expérience minimale de 5 ans dans le domaine; une expérience en finance municipale représente un atout majeur;
- Posséder de très bonnes habiletés en relations interpersonnelles et en communications organisationnelles;
- Avoir un bon sens de la planification, de l'organisation et des responsabilités et une bonne capacité d'adaptation;
- Adhérer aux valeurs de la municipalité (rigueur, équité, développement durable, loyauté, solidarité, respect);
- Assurer avec diligence le suivi des dossiers;



TROIS ADSTOCKOIS AU TOURNOI PEE-WEE DE QUÉBEC

Eh bien oui ! Lors de cette 60^e édition du Tournoi international de hockey Pee-Wee de Québec tenue en février dernier, trois de nos jeunes hockeyeurs ont eu la chance de participer au célèbre tournoi. L'expérience sera d'autant plus inoubliable qu'ils ont performé durant les cinq parties qu'ils ont jouées au Centre Vidéotron, dont la demi-finale devant plus de 10 000 personnes.

Félicitations les gars... et à votre équipe, les LYNX de la Haute-Beauce!

Jordan Couture, fils de Daniel Couture et Karine Coulombe

Loïc Roy, fils de David Roy et Manon Bernard

Zachary Dostie, fils de Stéphane Dostie et Mélanie Bédard

Nous sommes très fiers de vous et de vos performances !

- 14 février : victoire de 2-1 en prolongation face aux Estacades de Mauricie-Est
- 18 février : victoire de 3-2 contre les Seigneurs de Lotbinière

- 21 février : victoire de 4-2 contre les Rapides de Beauce-Nord
- 22 février : victoire de 4-1 contre les Brûleurs de Loups de Grenoble (France)
- 23 février : demi-finale, malheureusement une défaite de 3-2 en fusillade contre de Team Romania (Roumanie)

Vous êtes des gagnants, malgré la défaite ! C'est sûrement une grande victoire pour toute votre équipe, pour chacun des joueurs, pour les coachs... et pour les parents qui ont vécu là le sommet d'une longue période d'entraînement et de persévérance. Ce n'est qu'un début, continuez de vous amuser dans l'effort, le respect... et la compétition.

L'équipe des Lynx de la Haute-Beauce tient à remercier tous ses supporteurs, dont les commanditaires qui ont permis aux enfants de vivre cette belle expérience : Abattoir Saint-Méthode, Chevaliers de Colomb de Saint-Méthode, Caisse de la région de Thetford, Élite composite, Esthétique Sonja Raby, Plomberie Réjean Dostie, Les Industries Fournier. **À l'an prochain !**



- Avoir une très bonne connaissance de l'informatique et de logiciels appropriés dont la Suite Office et le logiciel PG solution;
- Démontrer une bonne maîtrise du français oral et écrit.
- Avoir du jugement, un sens du décorum, un bon sens politique et un esprit d'analyse développé;

Conditions de travail

- Poste cadre à temps complet

- Assurances collectives et régime de retraite
- Salaire à discuter
- Avantages sociaux intéressants

Candidature

- Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 8 avril 2019 16h à : Marc-André Paré, consultant, 217 rue du Vallon Tring-Jonction G0N 1X0. Courriel : mapconsultant@cgocable.ca



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : 3-4-10-11-17-18-24-25 avril
Mercredi-19h/20h-jeudi 14h/15h

PROCHAINE ÉDITION

15 AVRIL 2019 DATE DE TOMBÉE POUR
 LES ARTICLES DE L'ÉDITION DE **MAI 2019**
INFO: LISE 418 422-2272
 OU BERNADETTE 418 338-2531

Semaine de l'action bénévole, du 7 au 13 avril 2019

Merci à tous nos bénévoles, vous êtes la force de notre communauté !

- 1** [Lundi] Cueillette des ordures
- 3** [Mercredi] 19h30 : les **Fermières St-Méthode** vous invite à leur réunion mensuelle à la l'édifice Bernardin-Hamann. Concours du mois : pantoufle tricotée et travaux du mois à votre choix. La direction.
18h00 à 21h00 : assemblée générale annuelle de la **Société de développement de Sacré-Cœur-de-Marie** au Centre intergénérationnel.
- 7** [Dimanche] Fermeture de l'aréna pour la saison 2018-2019
- 8** [Lundi] Cueillette de la récupération
19h30 : **conseil municipal** au Centre intergénérationnel
- 9** [Mardi] 19h00 : rencontre du **Cercle de Fermières Sacré-Cœur-de-Marie** à la salle Viateur-Routhier. Au programme : invitée, concours découverte sucrée-salée. Prix de présences. Les cartes de membres sont payables. Bienvenue à toutes et au plaisir de vous rencontrer.
- 10** [Mercredi] 13h00 : Le **Comité des Bénévoles de St-Méthode** vous invite à votre après-midi de jeux (baseball-poches, cartes, bingo). Un léger goûter vous sera servi. Bienvenue à tous!
- 15** [Lundi] Cueillette des ordures
- 18** [Jeudi] 20h00 : Alain Morisod et Sweet People à la salle Dussault de Thetford au profit du **Centre régional de deuil**. Info : 418 335-3408
- 21** [Dimanche] Joyeuses Pâques
- 22** Jour de la terre
 [Lundi] Cueillette de la récupération
- 23** [Mardi] 18h30 : l'**Association d'horticulture de Thetford Mines** vous invite à la Maison de la culture pour l'assemblée générale des membres au local 125 suivie à 19h00 de la conférence de monsieur François Grenier « Les petite fruits du jardin à table ». Prix de présences, non-membre 5 \$. Bienvenue à tous!
- 24** [Mercredi] 13h00 : le **Club Amitié FADOQ St-Méthode** vous invite à son après-midi de jeux à l'édifice Bernardin-Hamann (baseball-poche, cartes, bingo) partie de sucre et le tout suivi d'un souper. Info. Yvon Grégoire.
- 25** [Mardi] 13h00 : atelier de **La Croisée** sur « Aider en tant que proche aidant » au local du CPI, 53 rue du Parc, Adstock. Bienvenue à tous!
- 29** [Lundi] Cueillette des ordures



Le dimanche 14 avril de 9h à 12h30

Endroit : Centre intergénérationnel de SCDM

Coût : 5 à 9 ans : 5 \$
 10 ans et plus : 12 \$

Bienvenue à tous !

Le dimanche le 28 avril 2019 de 9h à 13h

Endroit : salle Desjardins du Complexe Mariette et Joseph Faucher (en haut de l'aréna)

Coût: adultes 12 \$, jeunes du primaire 5 \$,
 5 ans et moins : gratuit

Les membres du CCOL d'Adstock (secteur St-Méthode) invitent toute la population à leur déjeuner de l'année.

Une fois de plus, nos bénévoles comptent sur votre présence pour faire de cette activité un succès. Notre communauté a grand besoin de votre encouragement afin de conserver ses acquis et ses lieux de culte.

Merci de votre générosité!

ACTIVITÉ À VENIR

Partie de sucre des Chevaliers de Colomb
dimanche le 5 mai à 13h30
à l'édifice Bernardin-Hamann.
Bienvenue!